FRC 2 12613.1.7

Case
FRC
18244

DÉFI
AUX
DÉTRACTEURS
DES
ÉTATS PROVINCIAUX.

PAR M. DUVIGNEAU,
Avocat & Procureur au Parlement.

Je jette devant toi le gage du combat;
L'oſes-tu relever? ...
TANCREDE, *Trag.*

9me Décembre 1788.

THE NEWBERRY
LIBRARY

DÉFI
AUX DÉTRACTEURS
DES ETATS PROVINCIAUX.

Il eſt des gens à qui mon titre paraîtra peut-être une rodomontade ; mais je les prie de ne pas le ſéparer de l'épigraphe qui en fait partie ; je l'ai puiſée dans le rôle d'un Chevalier courageux & modeſte. Ce beau caractère, duquel on ne devrait jamais s'écarter, ſur-tout dans les écrits polémiques, je l'envierai, je le reſpecterai toute ma vie ; & je penſe ne l'avoir point violé par le mot DÉFI. Ce mot était le ſeul de notre langue qui pût exprimer, d'une manière à la fois noble & ſaillante, l'eſpèce de provocation que j'entends faire aux détracteurs des Etats Provinciaux. Oui, ſaillante, je ne m'en défends point ; oui, j'ai cherché un titre qui frappât au premier mot, qui piquât la curioſité de mes Concitoyens. Je voudrais être lu par tous, s'il était poſſible ; non pour moi, mais pour eux ; non pour ma vanité, mais pour leur bonheur ; non par ambition d'une gloire

éphémère, mais par l'effet invincible de l'indignation qui soulève mon cœur à l'aspect de tout ce qui blesse la justice & la vérité; mais enfin par l'obligation sacrée où nous sommes tous de démasquer & de combattre les ennemis de la Patrie.

MESSIEURS DU TIERS-ÉTAT,

IL n'est aucun de nous, j'ose le dire, qui ne sortit de notre dernière Assemblée le cœur plein de ce sentiment délicieux qui est la récompense d'une bonne action. Après avoir écouté attentivement la lecture du projet de restauration de nos anciens Etats, nous applaudîmes au zèle patriotique qui l'a conçu; nous prîmes les mesures qui nous parurent les plus sages pour en assurer l'exécution, sans rien précipiter: tous les yeux brillaient de l'espoir de réussir, & de l'ardeur de concourir à l'œuvre de la Patrie. Ces prémices de notre félicité, Messieurs, ont soulevé les méchans, accoutumés à conspirer contr'elle. D'un autre côté, des esprits, ou soupçonneux, ou timides, ou peu éclairés sur les vrais avantages des *Etats Provinciaux*, communiquant au Public leurs doutes, leurs craintes, leurs faux principes, se sont joints, sans le vouloir, aux mal-intentionnés, ont renforcé, sans y penser, leur ligue criminelle.

Ceux-ci, répandus dans les lieux publics, dans les ſociétés nombreuſes; doués d'une élocution facile, & accoutumés par là à fixer l'attention de leurs auditeurs, n'attaquent pas de front le régime des *Etats Provinciaux*; mais ils préſentent des difficultés qu'ils n'oſent réſoudre; font naître des incertitudes qu'ils ne veulent pas prendre ſur eux de diſſiper; rappellent certaines objections capticuſes, dont ils n'ont été frappés que parce qu'ils n'avaient pas aſſez approfondi la matière, & dont leur auditoire eſt encore plus frappé qu'eux, en raiſon de la confiance qu'ils inſpirent. Le calme qu'ils apportent dans leurs examens, cette bonne-foi dont ils paraiſſent guidés, groſſiſſent à chaque pas le nombre de leurs proſélites. Dans leurs diſcuſſions, ils n'ont ſouvent cherché qu'à éclairer leurs doutes, ou à ſuppléer à leurs conaiſſances imparfaites: mais bien loin de là, & par un bonheur qui paſſe leurs eſpérances, que même ils n'ambitionnaient pas du tout, ils ſe trouvent ſouvent avoir irrévocablement fixé le commun des hommes, qui ſe contente d'un apperçu, d'un réſultat ſuperficiel. Ainſi le mal ſe propage, ſans, pour ainſi dire, que perſonne ait eu intention de le commettre; le monde ſe remplit de fauſſes idées ſur les Etats

Provinciaux, ſans que perſonne ait analyſé ce régime en vraie connaiſſance de cauſe, & on finit par le rejeter ſans l'avoir connu.

Ceux-là, au contraire, les hommes mal-intentionnés, vont à leur but par des routes bien différentes : ils ſont peu nombreux, car, heureuſement pour le repos ſocial, les paſſions fougueuſes ſont rares ; mais chez eux l'audace ſupplée au nombre. Tantôt, ſous l'apparence du courage, vous les verrez entrer bruſquement en lice avec l'homme inſtruit & modeſte qui diſcute paiſiblement ſur le régime des Etats Provinciaux; les geſtes, le regard, les attitudes, tout eſt d'accord avec la hardieſſe des fauſſes aſſertions; plus leur adverſaire eſt modéré, plus ils ſont violens. A la force des raiſonnemens ils répondent par des ſarcaſmes, par des mots brillans qui étonnent, par des phraſes pompeuſes qui en impoſent ; à la vérité, ils oppoſent le paradoxe; à la méthode, le déſordre préparé de leur imagination ; aux raiſonnemens déciſifs, des perſonnalités ; ils crient tant, que tout le monde ſe tait; les gens éclairés lèvent les épaules, & la multitude ſe retire dans l'enchantement.

D'autres fois, affectant une popularité perfide, ils ſe ſont introduits juſque dans les aſſemblées des corps & métiers; & là, abu-

ſant de la confiance dont on les honorait, trahiſſant la franchiſe & la bonne-foi qui leur tendaient les bras, ils ont ſoufflé la diſcorde, inſpiré des craintes chimériques ou des prétentions démeſurées, propres à troubler l'harmonie, qui ſeule peut nous faire atteindre le but où nous marchons. C'eſt, entre autres choſes, par l'effet de ces complots qu'ont été priſes déjà certaines délibérations (très-peu nombreuſes, il eſt vrai) qui renvoient après les Etats Généraux pour s'occuper de la formation de nos Etats particuliers.

Tantôt, enfin, plus fortement animés par l'avarice alarmée, par l'amour-propre offenſé, par des haines particulières, par toutes les paſſions que le luxe, l'égoïſme & la faibleſſe humaine peuvent enfanter, tout leur art funeſte ſe déploie dans un Ouvrage anonyme; le pamphlet clandeſtin circule avec profuſion, & va captiver les eſprits qui avaient échappé à la ſéduction de la parole.

Il réſulte de tout cela, Meſſieurs, que notre ſeconde Aſſemblée, fixée à huitaine, n'a pas eu lieu; il en réſulte que la confection du plan de nos Etats ſe recule de jour en jour; que nous nous expoſons par conſéquent ou à la mortification de voir opérer le bien, & d'en jouir, ſans avoir voulu y concourir,

ou au danger imminent de perdre l'occaſion la plus favorable de toutes pour remettre la Guienne en pays d'Etats, & nous remparer de la plus avantageuſe des conſtitutions; d'une conſtitution protectrice aſſidue de la ſûreté des fortunes & de la liberté de l'homme; d'une conſtitution que huit Provinces du Royaume ont toujours voulu conſerver au prix des plus grands ſacrifices, & que pluſieurs autres réclament à grand cris; d'une conſtitution, enfin, qui dans des tems de calamité a créé & maintenu les ſeules forces capables de déconcerter le deſpotiſme miniſtériel, & d'arrêter la France entière ſur le penchant de ſa ruine.

Dans cet état des choſes, Meſſieurs, j'oſe concevoir & exécuter le projet de faire taire toutes les clameurs qui retardent notre marche, ou de nous les rendre utiles. Animé de cette double eſpérance, je me préſente à tous ceux qui ſe déchaînent aujourd'hui contre le régime des Etats Provinciaux, & je leur dis : je diſtingue entre vous, Meſſieurs, trois genres différens d'adverſaires ; ceux qui n'ont que des doutes & des craintes ſur les Etats Provinciaux.

Ceux qui propoſent contre ce régime de véritables objections.

Ceux

Ceux, enfin, qui en ſont les détracteurs par le ſeul effet des paſſions particulières qui les dirigent.

Je dis aux deux premiers : déduiſez vos doutes, expliquez vos craintes, propoſez vos objections, & je prends ici l'engagement ſolennel de vous répondre, de lever vos doutes, de diſſiper vos craintes, & de renverſer vos objections.

Je dis aux ſeconds : je démaſquerai vos paſſions & j'exciterai contre elles les riſées ou l'indignation de nos Concitoyens.

Je dis, enfin, à tous les trois : publiez vos Ouvrages, offrez-nous vos doutes ſous le point de vue le plus favorable, honorez-les même, ſi vous voulez, du beau nom de ſollicitude patriotique ; environnez vos craintes de tout ce qui peut le plus exciter l'intérêt perſonnel & émouvoir le ſentiment ; décorez, enfin, vos paſſions de titres impoſans & ſéducteurs ; raſſemblez toutes vos forces, déployez tout votre art, mais nommez-vous, je l'exige. Je vous provoque loyalement, préſentez-vous de même : que les armes ſoient égales ; paraiſſons ſans maſque & ſans déguiſement devant nos Concitoyens ; luttons à découvert ſous les regards de l'opinion publique, & qu'elle nous juge. Je déclare ici for-

mellement, que je ne lirai, que je ne regarderai pas même un Ecrit anonyme; je le dois à l'importance, à la dignité de la cause dont j'entreprends la défense; je le dois à la décence qui doit régner dans les discussions publiques; je le dois, enfin, à ma délicatesse personnelle.

Voilà ma proposition, ma provocation, mon Défi, enfin; en voici les conséquences.

Ce Défi sera accepté ou refusé; s'il est refusé, si personne ne se présente pour opposer des raisonnemens ou des faits à l'établissement des Etats Provinciaux, si personne n'ose proposer ses objections contre ce régime, dans un écrit signé.... Citoyens, c'en est assez pour vous; vous serez fixés dès lors sur la foi que vous devez ajouter à toutes ces vaines clameurs, qui s'élèvent autour de vous; vous serez autorisés à les vouer au dédain & au mépris. Et si quelqu'un, après avoir resté muet devant ma provocation, après avoir gardé un silence que je vous dénonce d'avance, & que la raison, la justice & le patriotisme déclarent déjà honteux; si quelqu'un, dis-je, ne rougissait pas à l'avenir de s'introduire dans vos sociétés pour surprendre notre bonne-foi, pour y débiter encore d'impuissantes déclamations contre le projet qu'on vous propose,

Citoyens, vous devez lui faire justice, vous devez lui dire : « Si vos objections sont puisées dans les bons principes, si vous les » proposez avec confiance, pourquoi ne les » avez-vous pas publiées, pourquoi n'avez-» vous pas agité devant nous une discussion » qui devait fixer nos opinions ?... Vous » n'avez osé élever la voix, vous avez gardé » le plus dangereux silence : eh bien ! nous » vous regardons, dès ce moment, comme » un mauvais Citoyen, & comme un traître. » Vous êtes un mauvais Citoyen, pour n'avoir » pas eu le courage de faire une action utile » à la Patrie ; vous êtes un traître, parce que » vous attaquez dans l'ombre celui qui vous » avait provoqué en face ; parce que vous ne » combattez qu'avec une arme cachée & » déloyale ; parce que, quoique vous n'ayez » pas de confiance en vos moyens, comme » le prouve votre désertion de la lice qui » était ouverte, vous venez cependant em-» ployer l'artifice & la séduction pour nous » les faire adopter ; vous voulez nous tromper, » vous êtes un traître ».

Citoyens, si, au contraire, ma proposition est acceptée, toutes les questions qui se présentent sur le mal ou le bien des Etats Pro-

vinciaux ſeront agitées devant vous; ce ſera la cauſe de la Patrie dont elle-même ſera juge; & après une conteſtation, où n'oſeront ſe mêler ni l'aigreur, ni les perſonnalités, ni les ſophiſmes, car ils en ſouilleraient la majeſté, vous ſerez éclairés, Citoyens, ſur vos vrais intérêts, vous accueillerez ou rejeterez les Etats Provinciaux; & c'eſt ainſi, comme je l'ai déjà dit, que des clameurs, juſqu'à préſent ridicules ou coupables, pourront cependant devenir utiles à notre bonheur.

Maintenant, Meſſieurs, s'il m'eſt permis de faire un léger retour ſur moi-même, je ne puis me diſſimuler que je m'expoſe aujourd'hui à bien des ſollicitudes, & à des travaux très-multipliés & très-pénibles.... Mais, n'importe, je me dévoue. Ne croyez pas cependant que j'aie la téméraire préſomption d'aſſumer ſur moi ſeul la défenſe d'un projet, de l'exécution duquel peut dépendre le bonheur public. Les critiques, les amertumes, les perſécutions même, ne regarderont que moi; qu'elles me ſoient toutes dirigées: mais la ſolution des problêmes de droit public qu'on pourrait imaginer, les réponſes à toutes les objections qu'on pourra propoſer, les ſoins, les recherches, tout cela ne peut pas être l'ouvrage de moi ſeul, ne doit être celui de tous les zélés Citoyens

qui ont approfondi cette importante matière ; ce n'eſt qu'au milieu d'eux que j'oſe m'offrir à l'ennemi, je me retranche dès ce moment à l'abri de leurs travaux & de leurs connaiſſances ; je les invoque tous à mon aide ; leur force eſt le ſeul eſpoir de ma faibleſſe.

Ainſi, Meſſieurs, il ne nous reſte plus qu'à attendre les attaques que je provoque, ou à nous fixer irrévocablement d'après le ſilence que nos adverſaires affecteraient d'y oppoſer ; ce ſilence ſerait l'aveu le plus éclatant de leur impuiſſance, & le triomphe du régime des Etats Provinciaux.

Mais, Meſſieurs (permettez-moi ces réflexions en finiſſant), l'épreuve à laquelle je propoſe de ſoumettre ce régime eſt-elle bien néceſſaire pour fixer nos opinions ? N'avons-nous pas déjà les plus fortes raiſons pour l'accueillir ? Ne devons-nous pas nous y livrer ſans réſerve, quand la portion la plus éclairée de notre Ordre, & tous les Tribunaux nous en donnent l'exemple ?

Lorſque nos intérêts les plus chers ſont compromis ; lorſque toute notre fortune & celle de nos enfans eſt en danger ; lorſque nous ſommes frappés dans notre repos, dans l'honneur même ; enfin dans toutes les circonſtances, dans tous les évènemens les plus cruels de la

vie civile, à qui avons-nous recours ? quels sont ceux de nos Concitoyens qui nous éclairent, nous consolent, nous dirigent, nous défendent ? Ne nous livrons-nous pas alors aveuglément aux conseils des gens de loi? Eh bien, Messieurs, ils ont tous accueilli le régime des *Etats Provinciaux* ! Et il ne s'agissait point ici pour eux de donner un avis dans une matière indifférente à leurs fortunes, à leur tranquillité personnelle, comme dans toutes les affaires que nous leur confions; ils avaient à prononcer sur une question d'où dépendait leur propre sort comme le nôtre. Ils s'occupent en ce moment de l'examen du plan proposé : ils le discutent, ils l'épurent, ils perfectionnent le régime des Etats Provinciaux; mais, je le répète, ils l'ont tous adopté par acclamation. Qu'opposerait-on à cet exemple ?

Enfin, Messieurs, je le demande à vous-mêmes, lorsque dans son insatiable avidité le fisc projetait d'envahir nos propriétés les plus précieuses; lorsqu'il voulait grossir encore le torrent désolateur des impôts; lorsque nos libertés menacées frémissaient déjà au bruit des fers du pouvoir arbitraire, quels sont ceux que nous avons invoqués? quels sont ceux qui nous ont pris sous leur sauve-garde ? Nos Magistrats. Eh bien, Messieurs, les Magistrats eux-mêmes

approuvent le régime des Etats Provinciaux. Le Parlement de Beſançon s'eſt empreſſé de réunir ſa voix à celles qui réclamaient des Etats pour la Franche-Comté; & le Parlement de Bordeaux, après avoir peſé dans la balance de ſa ſageſſe & de ſon patriotiſme les avantages de cet établiſſement, le protège, il aime à le voir former ſous ſes yeux, & jouit d'avance de tous les biens qu'il répandra ſur l'immenſe & magnifique Province de Guienne.

Ces réflexions doivent bien vous raſſurer, Meſſieurs, ſur le ſort de la cauſe que je défends; elles auraient ſuffi ſeules à me ſoutenir dans mon entrepriſe, quand bien même je n'aurais pas déjà pour moi l'exemple inexpugnable des trois quarts du Royaume, ainſi que les principes les plus reſpectables du droit naturel & du droit public.

Je ſuis avec le plus abſolu dévouement,

MESSIEURS,

Votre, &c.